



## HONORAIRES D'AGENCE SUR TRANSACTION VENTE (TTC)

Tarifs en vigueur au 03/12/2018

### Habitations, propriétés, terrains et murs commerciaux

- 0 – 299 999 € : 6% + 1500 € (Commission minimum de 3000 € TTC)
- 300 000 – 999 999 € : 6%
- 1 000 000 € et plus : 4.8%

## HONORAIRES D'AGENCE SUR LOCATION

### Locaux d'habitation

#### A charge du locataire :

Visites, constitution du dossier locataire,  
rédaction du bail : 8 € TTC par m<sup>2</sup> de surface  
habitable du logement

Rédaction de l'état des lieux : 3 € TTC par m<sup>2</sup>  
de surface habitable du logement

#### A charge du bailleur :

Visite, constitution du dossier locataire,  
Rédaction du bail : 8 € TTC par m<sup>2</sup> de surface  
habitable du logement

Rédaction de l'état des lieux : 3 € TTC par m<sup>2</sup>  
de surface habitable du logement

Frai d'entremise et de négociation : offerts

### Locations commerciales et professionnelles

#### A charge du locataire :

7 % HT du loyer triennal  
minimum 3000 € HT

10 % sur les terrains artisanaux et  
commerciaux, minimum 5000€ HT



Achat - Vente - Location

SARL au capital de 15 900 € - 529 272 254 R.C.S. Colmar - Carte Professionnelle : Transaction n°CPI 6801 2018 000 028 278  
délivrée par la CCI Alsace Eurométropole - Garantie : QBE Insurance, 110 Esplanade De Gaulle 92931 LA DEFENSE - Transactions  
sans réception de fonds - Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante